

# PENANT

**REVUE TRIMESTRIELLE  
DE DROIT AFRICAIN**



## Spécial Procédures collectives

Commissaire  
aux comptes et  
prévention des difficultés  
des entreprises  
dans l'espace OHADA

Le règlement préventif :  
analyse critique

Réflexions  
sur la modification  
du concordat préventif  
en droit OHADA

L'article 11 de l'acte uniforme  
sur les procédures collectives :  
outil de sauvegarde ou de discrimination ?

La protection du créancier réservataire contre les difficultés  
des entreprises dans l'espace juridique OHADA

Le sort des travailleurs  
dans les entreprises en difficulté : droit OHADA

Arbitrage et procédures collectives dans l'espace OHADA

**EDITIONS JURIS AFRICA**

10, rue Mesnil - 75116 Paris

# PENANT

Directeur de la publication : Alain FÉNÉON

Secrétaire général : Antoine DELABRIÈRE

Avocats au Barreau de PARIS

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

**Martin KIRSCH**, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **François ANOUKAHA**, Professeur Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de l'Université de DSCHANG (Cameroun) ; **Akuété P. SANTOS**, Agrégé des Facultés de Droit de l'Université de LOMÉ (Togo) ; **Filiga Michel SAWADOGO**, Professeur Agrégé des Facultés de Droit, Directeur de l'UFR Juridique et Politique de l'Université de OUAGADOUGOU (Burkina Faso) ; **Joseph ISSA-SAYEGH**, Professeur Agrégé des Facultés de Droit (Côte d'Ivoire) ; **Antoine DELABRIÈRE**, Avocat au Barreau de PARIS ; **Barthélémy MERCADAL**, Professeur Agrégé des Facultés de Droit.

## COMITÉ D'HONNEUR

**Ndongo FALL**, Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage ; **Abdou SALIOU**, Président de la Cour Suprême du Bénin ; **Alexis DIPANDA MOUELLE**, Président de la Cour Suprême du Cameroun ; **Marcel MALONGA**, Président de la Cour constitutionnelle centrafricaine ; **Placide LENGA**, Premier Président de la Cour Suprême du Congo ; **Marcel MALONGA**, Président de la Cour constitutionnelle de Côte d'Ivoire ; **Mme Kaïta Kayenta DIALLO**, Président de la Cour Suprême du Mali ; **Abdou ZAKARI**, Président de la Cour Suprême du Niger ; **Abderahim BIREME HAMID**, Président de la Cour Suprême du Tchad ; **Abalo PETCHELIBIA**, Président de la Cour Suprême du Togo ; **Alain PLANTEY**, Conseiller d'État, Membre de l'Institut, Ambassadeur de France.

---

## ÉDITIONS JURIS AFRICA - E.J.A.

Sarl au capital de 25.500 €

10, rue Mesnil - 75116 PARIS

Tél. (33) 01.45.04.26.35 - Fax (33) 01.40.72.66.65

jurisafrika@yahoo.fr

R.C.S. Paris B 439.509.084

Abonnement annuel 2010 : 175 €

---

Chez le même éditeur :

- Revue Juridique et Politique des États francophones (4 numéros/an)
- Droit Africain du Travail (TPOM) (bimestriel)
- Guide Permanent du Travail et de l'Emploi au Cameroun
- Code annoté du Travail au Cameroun
- Guide Permanent du Travail et de l'Emploi au Congo
- Guide Permanent du Travail et de l'Emploi en Côte d'Ivoire
- Guide Permanent du Travail et de l'Emploi au Gabon
- Code annoté du Travail au Sénégal

*Nouveauté :*

Guide Permanent du Droit Africain des sociétés OHADA

- Les textes envoyés aux fins de publication doivent être adressés à la Rédaction de la Revue, accompagnés d'une disquette PC formatée ou par e-mail.
- Les manuscrits ne sont pas restitués.
- Les manuscrits insérés dans la Revue deviennent sa propriété.
- Les opinions émises dans la Revue n'engagent que leurs auteurs.
- La Revue ne publie que des textes inédits.